

APPEL À PROJETS FÊTE DE LA SCIENCE 2022 OCCITANIE

PARTICIPEZ À L'ÉDITION 2022

L'édition 2022 de la Fête de la science se déroulera du 7 au 17 octobre 2022.
Cette manifestation nationale vous offre l'occasion de partager la science,
la technique et l'innovation auprès d'un public varié et nombreux.

Dépôt des candidatures jusqu'au 8 avril minuit inclus.

Coordination Régionale - INSTANT SCIENCE (issue de la fusion de Science Animation et d'À Ciel Ouvert)

Toulouse : 39 allées Jules Guesde, 31000 Toulouse - 05 61 61 00 06

Montpellier : Halle Tropisme, bureau 38, 121 rue de Fontcouverte, 34070 Montpellier - 06 49 28 67 36

Fleurance : Au Moulin du Roy, 32500 Fleurance - 05 62 06 09 76

Tarbes : 51 rue Brauhauban, 65000 Tarbes - 05 62 06 09 76

contact@instantscience.fr

www.science-animation.org - www.fermedesetoiles.fr > Bientôt sur www.instantscience.fr

SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?	p.2
METTRE EN ŒUVRE UN ÉVÉNEMENT	p.2
Qui peut participer ?	p.2
Quand ?	p.2
Où ?	p.2
Sous quelle forme ?	p.2
Pour qui ?	p.3
Sur quelle thématique ?	p.3
Pour quels objectifs et enjeux ?	p.3
COMMENT PARTICIPER A LA FÊTE DE LA SCIENCE ?	p.4
Participation	p.4
Obtenir le label « Fête de la science »	p.4
Demander une aide financière	p.5
LA COMMUNICATION	p.5
Le rôle de la coordination régionale	p.5
Le rôle de la coordination départementale	p.5
Le rôle du porteur de projet	p.6
Le kit de communication	p.6
Mise en ligne des événements sur le site de la Fête de la science	p.6
LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022	p.6
LES CONTACTS	p.7

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

Organisée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation depuis 1991, la [Fête de la science](#) se déroule tous les ans aux mois d'octobre et de novembre. Cet événement incontournable de culture scientifique propose dix jours de manifestations gratuites en France métropolitaine, outre-mer et à l'international. Des milliers d'acteurs scientifiques, culturels et pédagogiques se réunissent pour partager avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations. De multiples formats de médiation permettent de faire vivre les sciences à tous les publics dans une approche ludique et festive : expériences, conférences, festivals, visites de lieux, cafés des sciences, spectacles vivants...

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la Fête de la science est coordonnée par Instant Science (association issue de la fusion de Science Animation et d'À Ciel Ouvert), en partenariat avec la Région Occitanie. La coordination régionale s'appuie sur des coordinations départementales, une dans chacun des 13 départements de l'Occitanie, pour l'organisation de la manifestation sur l'ensemble du territoire et pour être au plus près des acteurs locaux. Et c'est grâce aux acteurs de la culture scientifique et de l'innovation du territoire (universités, organismes de recherche, associations, entreprises...), qui se mobilisent depuis maintenant 30 ans, qu'elle prend vie autour d'animations variées et étonnantes.

Tous les publics, de tous âges, pourront rencontrer les sciences à travers des centaines d'événements originaux et participatifs. Ces derniers sont présents de manière ponctuelle sur l'ensemble du territoire ou regroupés dans des événements d'envergures tels que les « Villages des sciences », des festivals ou des salons de science. Une occasion fabuleuse pour découvrir ces lieux riches en science, en échanges et en émotions.

METTRE EN ŒUVRE UN ÉVÉNEMENT

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout le monde peut participer pour diffuser les sciences, savoirs et innovations !

Entreprises, laboratoires, organismes de recherche, associations, établissements scolaires, collectivités, musées, médiathèques, artistes, indépendants, passionnés, vulgarisateurs sur le web... peuvent participer à la Fête de la science et intégrer le programme régional (sous réserve de validation de l'événement par le Comité de labellisation). C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de la manifestation !

QUAND ?

L'édition 2022 se déroulera, partout en France métropolitaine, **du vendredi 7 au lundi 17 octobre 2022**.

OÙ ?

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans l'un des Villages des sciences qui ouvriront leurs portes en Occitanie.

Pour connaître les grandes opérations de votre département pour cette édition 2022, nous vous invitons à vous rapprocher de votre coordination départementale (Cf. Contacts p.7).

SOUS QUELLE FORME ?

En tant que porteur de projet, vous pouvez :

- proposer un **événement ponctuel/une simple animation : atelier, jeu, conférence, exposition, rencontre / débat, spectacle, visite de site...**
Cette activité peut être proposée dans un « Village des sciences » ou en « initiative locale ».
- proposer un **événement d'envergure/multi-animations**, dès qu'au moins deux événements ponctuels sont liés entre eux. Il peut avoir différentes appellations en fonction de la manière dont les événements ponctuels sont proposés :
 - **un village des sciences** est un événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un lieu unique, au cœur des villes et villages. Sur les différents stands, le public rencontre des chercheurs, des ingénieurs, des acteurs culturels, des bénévoles d'associations...
 - **un parcours scientifique** est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) proposés sur des lieux différents, autour d'un fil conducteur (thématique et programmation commune, quête/jeu de piste...).
 - **un festival** est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques associées au spectacle et aux arts.

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! Expositions, rencontres, débats, ateliers, visites de laboratoires, visites d'entreprise, spectacles, jeux... En présentiel et/ou en ligne.

Tout est permis pour partager des connaissances, à la condition de respecter certaines règles : **une information scientifique de qualité, adaptée au public, et proposée dans un cadre convivial !**

POUR QUI ?

Les événements de la Fête de la science visent à rapprocher la science et la société. Ils sont ouverts à **tous les publics, de tous âges** (familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences) et peuvent aussi être réservés à un type de public (scolaires, étudiants...). Ils ne sont pas des événements dédiés aux professionnels.

SUR QUELLE THÉMATIQUE ?

La thématique nationale de l'édition 2022 de la Fête de la science portera sur :

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Atténuation & Adaptation

Une approche multi- et trans-disciplinaire qui évitera de tomber dans le « solutionnisme technologique » ou la « collapsologie ». Quelques idées d'approches :

- Comment observe-t-on l'impact de l'activité humaine sur le climat ?
- Comment peut-on atténuer le changement climatique futur (émissions de gaz à effet de serre, adaptation de nos sociétés) ?
- Comment faire face à la désinformation et aux climatosceptiques ?
- Quels effets observe-t-on déjà (ou pourront avoir) sur les ressources en eau, l'agriculture ou les plantations forestières, la santé humaine, les migrations humaines ?
- Comment transformer les villes et les transports pour s'adapter aux nouvelles conditions de vie à venir (qualité de l'air, végétalisation, modification des propriétés des bâtiments, mix énergétique...) ?
- Quelles approches sociales des questions climatologiques et des inégalités écologiques ?
- Quels modèles économiques et politiques pour accompagner la transition climatique ?
- Quels nouveaux récits à la fois littéraires, historiques, de communication et éducatifs ?
- Comment favoriser le passage à l'action, l'engagement individuel ou collectif ? Quelle participation des citoyens à la recherche sur le climat ?

En Occitanie, le Comité de Pilotage vous incite à vous inscrire dans l'orientation nationale. Mais, il est tout à fait possible de proposer une action ne rentrant pas dans cette thématique.

POUR QUELS OBJECTIFS ET ENJEUX ?

- Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche
- Valoriser le travail de la communauté scientifique
- Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur l'intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques

COMMENT PARTICIPER A LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

Tout porteur de projet qui souhaite participer à l'édition 2022 de la Fête de la science doit candidater à l'Appel à projets FDS2022.

Le porteur de projet peut se rapprocher de sa coordination départementale (Cf. Contacts p.7) qui pourra l'informer des grandes opérations dans son département, notamment la mise en place d'un Village des sciences, et/ou l'accompagner dans les démarches à suivre.

ATTENTION : la clôture de l'Appel à projets FDS2022 est fixée au vendredi 8 avril minuit inclus.

PARTICIPATION

Vous souhaitez **mettre en place un Village des sciences**, l'inscription de votre événement se fait en ligne :

- **TOUS DÉPARTEMENTS CONFONDUS** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Village des sciences](https://forms.gle/5DJF1DwT58QC4j6VA) - <https://forms.gle/5DJF1DwT58QC4j6VA>

Vous souhaitez **proposer un événement comme porteur de projet dans un Village des sciences** ou **porteur de projet en initiative locale**, l'inscription de votre événement se fait en ligne, en fonction du département où se déroule votre événement :

- **ARIÈGE** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Ariège](https://forms.gle/GriqfGQeQAbjyrwK7) - <https://forms.gle/GriqfGQeQAbjyrwK7>
- **AUDE** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Aude](https://forms.gle/gkdKc92BdCYWto4V6) - <https://forms.gle/gkdKc92BdCYWto4V6>
- **AVEYRON** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Aveyron](https://forms.gle/RQUH5zDoQK7H8L84A) - <https://forms.gle/RQUH5zDoQK7H8L84A>
- **GARD** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Gard](https://forms.gle/9snccdTuHC4CE9rU6) - <https://forms.gle/9snccdTuHC4CE9rU6>
- **HAUTE-GARONNE** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Haute-Garonne](https://forms.gle/4myMpXgkVZuKN3xn8) - <https://forms.gle/4myMpXgkVZuKN3xn8>
- **GERS** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Gers](https://forms.gle/DzBuAkRTqfJTGHsV8) - <https://forms.gle/DzBuAkRTqfJTGHsV8>
- **HÉRAULT** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Hérault](https://forms.gle/36Gk3QrzDUhvXX9J7) - <https://forms.gle/36Gk3QrzDUhvXX9J7>
- **LOT** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Lot](https://forms.gle/Gyt1QsdnKZREi7de9) - <https://forms.gle/Gyt1QsdnKZREi7de9>
- **LOZÈRE** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Lozère](https://forms.gle/MESKd3JLqJFdzeAd9) - <https://forms.gle/MESKd3JLqJFdzeAd9>
- **HAUTES-PYRÉNÉES** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Hautes-Pyrénées](https://forms.gle/MHma92e2fe87RJ4k7) - <https://forms.gle/MHma92e2fe87RJ4k7>
- **PYRÉNÉES-ORIENTALES** | [Formulaire Appel à projets FDS20221_Pyrénées-Orientales](https://forms.gle/XJSmXSuGLt9JWe9x8) - <https://forms.gle/XJSmXSuGLt9JWe9x8>
- **TARN** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Tarn](https://forms.gle/mgC2zkBgCabH1yy68) - <https://forms.gle/mgC2zkBgCabH1yy68>
- **TARN-ET-GARONNE** | [Formulaire Appel à projets FDS2022_Tarn-et-Garonne](https://forms.gle/mdtwwwGMb6YYytcA) - <https://forms.gle/mdtwwwGMb6YYytcA>

Les données renseignées dans le formulaire Appel à projets FDS2022, notamment la description de votre événement, seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc essentiel de remplir le plus précisément possible ces informations. Néanmoins, il sera évidemment possible d'enrichir et d'affiner le contenu de votre événement les mois suivants sur l'espace connecté du site www.fetedelascience.fr (cf. p.6).

OBTEINIR LE LABEL « FÊTE DE LA SCIENCE »

Le Comité de labellisation se réunira en mai 2022 avec pour objectif de labelliser les projets et de répartir les financements. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination départementale.

Le label « Fête de la science » est donné aux événements qui remplissent la charte des valeurs déterminée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Comité de labellisation.

L'événement doit respecter les critères suivants :

- **DATES** | Tout événement sera proposé avec **au moins un jour inclus dans les dates officielles** de la Fête de la science, soit du 7 au 17 octobre 2022, pour une cohérence d'ensemble et une communication optimale.
- **LA GRATUITÉ** | Ne peuvent être labellisés « Fête de la science » que les événements gratuits, favorisant ainsi un libre accès à tous les publics.
- **LA VALIDATION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET LA NEUTRALITÉ** | En participant à la Fête de la science, le porteur de projet s'engage à garantir la qualité des informations scientifiques véhiculées. En cas de thème faisant l'objet de débats, le porteur devra garantir l'objectivité et la neutralité des intervenants.
- **LE RESPECT DU CALENDRIER** | Le porteur de projet s'engage à transmettre toutes informations nécessaires demandées pour la constitution des programmes et des différents outils de communication. Il s'engage également à renseigner l'enquête d'évaluation & des publics, dans les délais imposés, pour la constitution du bilan régional de la Fête de la science. L'envoi par email du lien vers la plateforme personnalisée du porteur de projet avec les formulaires à remplir et les relances seront prévus deux jours avant la date de l'événement concerné, le dernier jour de l'événement concerné 7 jours et 14 jours après le dernier jour de l'événement concerné.

ATTENTION

Le respect de ces règles déontologiques et l'engagement du porteur de projet sont un préalable à la labellisation des événements. Le non-respect de ce cadre pourra engendrer le non-versement des aides financières accordées par le Comité de labellisation.

DEMANDER UNE AIDE FINANCIÈRE

Vous avez la possibilité de demander une aide financière. Dans ce cas, en faire mention dans le formulaire Appel à projets FDS2022 et renseigner le formulaire financier approprié à télécharger ci-dessous.

Téléchargez le formulaire financier pour les organisateurs de Villages des sciences -

<https://bit.ly/FDS2022budgetVDS>

Téléchargez le formulaire financier pour les porteurs de projets - <https://bit.ly/FDS2022budgetPP> (événement dans le cadre d'un Village des sciences ou événement en initiative locale)

Veillez à ce que le **formulaire financier soit en équilibre** puis le renvoyer à la coordination régionale ainsi qu'à la coordination départementale concernée.

**En raison d'un grand nombre de demandes, les aides financières octroyées par le Comité de labellisation sont modestes (montant ne pouvant pas excéder 500 euros).
L'investissement de matériel n'est pas pris en compte.**

**Le paiement de l'aide financière se fera, après la manifestation, sur présentation d'une facture.
Avant toute demande d'aide financière, merci donc de bien vouloir vous assurer que
votre établissement a la possibilité d'émettre une facture.**

ATTENTION

Au-delà de la date de clôture, les porteurs de projet n'ayant pas répondu à l'Appel à projets FDS2022 ne pourront plus demander d'aide financière.

LA COMMUNICATION

La communication générale autour de la Fête de la science est portée par les différentes coordinations (nationale, régionale et départementale).

LE RÔLE DE LA COORDINATION RÉGIONALE

- Faire le lien entre la Coordination nationale et les Coordinations départementales ;
- Fournir un kit de communication aux Coordinations départementales et aux porteurs ;
- Créer, faire imprimer et distribuer une série d'outils de communication régionaux ;
- Suivre la mise en ligne des événements par les porteurs de projets sur le site de la Fête de la science, puis importer l'intégralité des événements sur le média régional Echosciences Occitanie ;
- Fournir aux Coordinations départementales le dossier de presse régional afin qu'elles puissent se l'approprier, et diffuser le document auprès des médias à dimension régionale ;
- Réaliser un flyer spécial scolaires pour chaque académie et les faire diffuser par chaque rectorat ;
- Animer de manière soutenue les réseaux sociaux (teasing, photos, vidéos, reportages, relai d'événements en région...) ;
- (Co)organiser le lancement régional.

LE RÔLE DE LA COORDINATION DÉPARTEMENTALE

- Réaliser le programme départemental ;
- Réaliser le programme scolaire départemental et le diffuser aux inspections académiques et directement aux enseignants ;
- Diffuser aux porteurs de projets et dans le département les programmes et les affiches reçues ;
- Transmettre aux porteurs de projets le kit de communication ;
- Assurer le suivi des inscriptions en ligne des projets sur le site de la Fête de la science de façon à ce que le programme en ligne soit complet et clair lors de la consultation du public ;
- Assurer les relations presses départementales : communiqués de presse et/ou dossier de presse (journaux, radios, télévisions), conférence de presse, couverture web...

LE RÔLE DU PORTEUR DE PROJET

La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet.

Le porteur de projet est invité à assurer la communication sur son territoire et à diffuser, s'il y a lieu, les programmes et supports auprès de ses partenaires et relais locaux. Du matériel sera mis à sa disposition début septembre par l'intermédiaire de sa coordination départementale : affiches A3 repiquables, programme départemental, guide de communication, modèles pour les réseaux sociaux...

LE KIT DE COMMUNICATION

Les logos, charte graphique, visuels, bannières web... seront communiqués au porteur de projet par la coordination départementale. Un kit de communication est mis en ligne, proposant également de bons conseils pour bien communiquer, des modèles, etc.

Si le porteur de projet souhaite développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, il doit obligatoirement mentionner que le projet est labellisé « Fête de la science » (en respectant la charte graphique de la Fête de la science, et notamment le positionnement des logos), mentionner les organisateurs et financeurs (à savoir les logos officiels qui lui seront fournis).

De plus, tous les supports produits devront, avant diffusion ou impression, être validés au préalable par la coordination régionale.

MISE EN LIGNE DES ÉVÉNEMENTS SUR LE SITE DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

À partir du 9 avril, le porteur de projet pourra contribuer sur l'ESPACE CONNECTÉ en renseignant son événement via le lien <https://www.fetedelascience.fr/user/login>.

ATTENTION

Tout porteur de projet n'ayant pas répondu à l'Appel à projet FDS2022 ne pourra pas contribuer sur l'espace connecté sans, au préalable, en avoir informé sa coordination départementale.

Tout événement qui aura été labellisé « Fête de la science » par le Comité de labellisation et aura été renseigné sur l'espace connecté sera ensuite publié et ainsi mis en ligne sur le site www.fetedelascience.fr destiné à la communication auprès des publics et journalistes.

Comment contribuer sur l'espace connecté ?

1. Se connecter ou créer un nouveau compte

Le porteur de projet peut contribuer sur l'espace connecté en :

- Se connectant avec ses identifiants habituels s'il a déjà été contributeur du site à partir de 2020.
- Créant un nouveau compte si c'est un nouvel utilisateur, en cliquant sur l'onglet « Créer un nouveau compte ».

2. Renseigner le formulaire d'inscription d'un événement

Une [page d'aide à la saisie](#) des événements est à la disposition du porteur de projet.

Ce formulaire contient également une aide contextuelle. Il s'agit des symboles (?) situés au niveau des champs clés du formulaire et qui accompagnent directement le porteur de projet dans l'espace connecté.

3. Indiquer de quelle organisation il fait partie

Afin de gagner en clarté sur les contributeurs du site, le porteur de projet doit indiquer s'il fait partie d'une organisation (rechercher celle-ci dans la liste des organisations existantes ou bien l'ajouter si elle n'existe pas). Ceci est possible via l'espace « Mon profil » depuis le tableau de bord de l'espace connecté.

4. Créer une fiche attractive pour le public

Attention, le formulaire d'inscription constitue la fiche de l'événement qui sera mis en ligne sur le site de la Fête de la science www.fetedelascience.fr et a donc pour but d'attirer le public qui la consultera.

Aussi, il est essentiel d'ajouter un texte accrocheur, un maximum d'informations et un joli visuel (dont vous disposez des droits d'utilisation : le visuel de la Fête de la science, une photo que vous avez prise, une image prise dans une banque en ligne d'images libres de droits comme Pixabay par exemple...). Un guide pour bien rédiger sera à votre disposition dans le kit de communication.

Par ailleurs, un import automatique de tous les événements du site de la Fête de la science sera effectué sur [Echosciences Occitanie](#), le média régional de la culture scientifique, début septembre 2022. Ces événements seront automatiquement intégrés à l'agenda d'Echosciences.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022

- **18 FÉVRIER** | Comité de Pilotage
- **21 FÉVRIER** | Lancement de l'Appel à projets FDS2022 régional
- **JUSQU'AU VENDREDI 8 AVRIL MINUIT INCLUS** | Réponse en ligne à l'Appel à projets FDS2022
- **À PARTIR DU 9 AVRIL** | Enregistrement des événements sur l'espace connecté du site du Ministère
- **MAI** | Comité de labellisation et publication des événements sur le site www.fetedelascience.fr
- **JUIN** | Conférence de presse nationale
- **SEPTEMBRE** | Diffusion des affiches, du programme régional et du dossier de presse régional, import automatique des événements sur Echosciences Occitanie
- **7 OCTOBRE** | Lancement régional Occitanie
- **DU 7 AU 17 OCTOBRE** | Fête de la science
- **DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE** | Enquête d'évaluation & des publics

LES CONTACTS

>> COORDINATION RÉGIONALE

fetedelascience.occitanie@recherche.gouv.fr

>> COORDINATIONS DÉPARTEMENTALES

ARIÈGE (09) | Pyrènes Sciences

Simone Bielle - bielle.simone@gmail.com - 06 10 78 43 63

AUDE (11) | Les Petits Débrouillards Occitanie

Antoine Souef - a.souef@lespetitsdebrouillards.org - 09 80 96 78 75 - 06 41 92 01 97

AVEYRON (12) | Science en Aveyron

Danièle Souyri - scienceaveyron@gmail.com - 06 45 88 53 29

GARD (30) | Université de Nîmes

Samantha Schnegg - samantha.schnegg@unimes.fr - 04 66 36 45 94

HAUTE-GARONNE (31) | Instant Science Toulouse

Nelly Pons - nelly.pons@science-animation.org - 05 61 61 00 06

GERS (32) | Instant Science Fleurance

Patrick Lécureuil - animateurs.fde@wanadoo.fr - 05 62 06 09 76 - 06 85 48 24 64

HÉRAULT (34) | Université de Montpellier

Agnès Pesenti - agnes.pesenti@umontpellier.fr - 04 34 43 33 82 - 06 72 79 26 94

LOT (46) | Carrefour des Sciences et des Arts

Annabel Foucault - annabel.foucault@carrefour-sciences.org - 05 65 22 28 14

LOZÈRE (48) | Université de Montpellier - DSDEN de Lozère

Renaud Sorot - renaud.sorot@umontpellier.fr - 04 34 43 33 92

Alain Jacquet - alain.jacquet@ac-montpellier.fr - 06 81 04 77 84

HAUTES-PYRÉNÉES (65) | Instant Science Tarbes

Emilien Bernard - emilien.bernard@fermedesetoiles.fr - 06 66 49 03 82

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) | Université de Perpignan Via Domitia

François Vernay - francois.vernay@univ-perp.fr - 04 68 66 24 42

TARN (81) | Science en Tarn

Aline Guérin - science.en.tarn@gmail.com - 06 35 90 78 64

TARN-ET-GARONNE (82) | Fermat Science

Jordane Bonnet - jordane.fermatscience@gmail.com - 05 63 26 52 30

Thomas Ricaud - thomas.fermatscience@gmail.com - 05 63 26 52 30